



Quelles sont les précautions à prendre en cas d'absence prolongée ?



- Fermer votre robinet d'arrivée d'eau situé avant votre compteur et vidanger votre installation. Un mince filet d'eau qui s'échappe en votre absence et ce sont plusieurs m³ qui s'ajoutent inutilement à votre facture d'eau.
- En rentrant, avant de consommer l'eau, faites-la couler quelques instants afin de rincer vos canalisations.
- N'oubliez pas de protéger votre compteur contre le gel ainsi que les conduites posées dans les garages où la température peut descendre en dessous de 0°C.

[Retour](#) à la liste des questions...

